

# Réguler les services d'infrastructure?

Premières leçons d'une étude de cas  
en Afrique de l'ouest  
Jean-Pierre CHAMOUX  
Professeur, université Paris-Descartes

## 1. Genèse de la question

- La régulation: élément de la stimulation de l'investissement dans les infrastructures des PVD
- Des résultats sensibles depuis 1990 mais une interrogation récurrente sur le pilotage public de ces réseaux d'infrastructure
- L'hypothèse d'une régulation autonome de l'action gouvernementale

## 2. Trois modèles de régulation

- La tradition coloniale revisitée: un pilotage gouvernemental et/ou présidentiel (ex. Sénégal)
- L'imitation de l'évolution européenne des années 1980: régulateur spécialisé (ex. télécoms au Maroc/Cameroun etc.)
- L'avènement des régulateurs multi-sectoriels (ex. Cap Vert/Niger).

## 3. L'objet des études de cas

- Evaluer l'impact concret de la régulation multi-sectorielle, là où elle a été établie
- Tenter une approche comparative de la régulation sectorielle / multisectorielle
- Imaginer un instrument pour mesurer l'efficacité institutionnelle de la régulation
- Tester cet instrument sur le terrain (*à faire*)

## 4. Panorama de ces cas

- Deux pays francophones: Sénégal & Niger
  - Régulation sectorielle & gouvernementale au Sénégal
  - Régulation multisectorielle au Niger
- Un petit pays anglophone: la Gambie
  - Régulation encore évanescence
- Deux pays lusophones: Cap vert & Guinée
  - Régulation multisectorielle au Cap vert
  - Régulation uni-sectorielle en G. Bissau

## 5. Questions pour la recherche

- Sur l'évaluation des performances:
  - Un régulateur multisectoriel est-il crédible?
  - Quelles ressources, pour quelles missions?
  - Régulation & état de droit?
- Sur la conduite de la réforme:
  - Régulation & impulsion de la réforme?
  - Comment attirer l'investissement importé?
  - Comment adapter & gérer les réseaux ?

## 6. Premières conclusions

- L'impulsion politique reste pré-éminente dans les cas traités
- Les régulateurs spécialisés semblent mieux assis que les multi-sectoriels
- L'évaluation socio-économique de la réforme est encore balbutiante
- Le champ de la régulation paraît très hétérogène (télécoms/eau/énergie)